

Cartographie de catégorisation des Zones Humides à Enjeux du SAGE de l'Audomarois « Classement en liste partielle »











Contexte

Le SDAGE ayant été approuvé le 21 mars 2022, le SAGE doit être rendu compatible dans un délai de trois ans.

La compatibilité du SAGE avec le SDAGE se rapporte aux orientations fondamentales, aux dispositions et aux objectifs de bon état des masses d'eau. Un SAGE décline les objectifs du SDAGE à une échelle plus fine.

C'est le cas en particulier de la disposition A9.1 : <u>Identifier les actions à mener sur les zones humides</u> dans les SAGE.

Les documents de SAGE, dans leur volet zones humides, ont pour objectif de préserver les zones humides et leur fonctionnalité, ce qui implique notamment d'identifier :

- 1. les zones dont la qualité sur le plan fonctionnel est irremplaçable et pour lesquelles des actions particulières de préservation ou de protection doivent être menées; afin de les préserver de tout impact, ces zones font l'objet d'une règle du SAGE, visant à les préserver de toute destruction ou réduction; (Zones à préserver)
- 2. les zones où des actions de restauration/réhabilitation* sont nécessaires. La fonctionnalité des zones humides (biologique, biogéochimiques, hydrologique) est évaluée ; (Zones à restaurer)
- 3. les zones dont la fonctionnalité et la préservation sont liées au maintien et au développement d'une agriculture viable et économiquement intégrée dans les territoires. (Zones agricoles)

Les zones identifiées bénéficient d'un classement en zone naturelle et forestière ou en zone agricole dans les documents d'urbanisme.

* la restauration et la réhabilitation se définissent comme un ensemble d'actions mises en œuvre sur un milieu dégradé par l'homme ou par une évolution naturelle (par ex. fermeture d'un milieu par développement des espèces ligneuses suite à un abandon de gestion) et visant à faire évoluer le milieu vers un état plus favorable à son fonctionnement ou à la biodiversité. La restauration correspond plus spécifiquement à une remise à niveau des fonctions physiques et biologiques altérées mais pas totalement perdues. La réhabilitation vise à faire réapparaître des fonctions physiques et biologiques disparues,

Ces cartes sont classées en liste partielle, le but étant d'orienter les actions de réhabilitation des zones humides sur le territoire. Les cartes seront considérées comme définitives une fois la concertation des élus, des services de l'état et des acteurs locaux terminée. Ces cartes peuvent donc encore être modifiées.

Points de vigilance

Conformément au SDAGE et au SAGE :

- Le pétitionnaire doit prouver que son projet n'impacte pas des zones humides et dans le cas contraire mettre en œuvre la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC) (disposition A-9.5)
- > La définition du projet reste entièrement de la responsabilité du porteur de projet.
- La validation de l'application de la séquence ERC, incluant les mesures compensatoires, relève des services de police de l'eau.
- Le rôle du SAGE est d'identifier les secteurs où les plus forts enjeux du territoire sont présents. Considérant que les opérations de restauration ou réhabilitation de zones humides qui pourront y être menées offriront de forts gains environnementaux ; il ne s'agit donc en aucun cas de fournir une banque de compensation.
- ➤ Le rôle du SAGE n'est donc pas de se substituer au rôle du porteur de projet mais de lui mettre à disposition la cartographie requise par la disposition A-9.1 (ou les listes « partielles » de zones à restaurer.
- La réglementation au sein de ces zones reste inchangée;

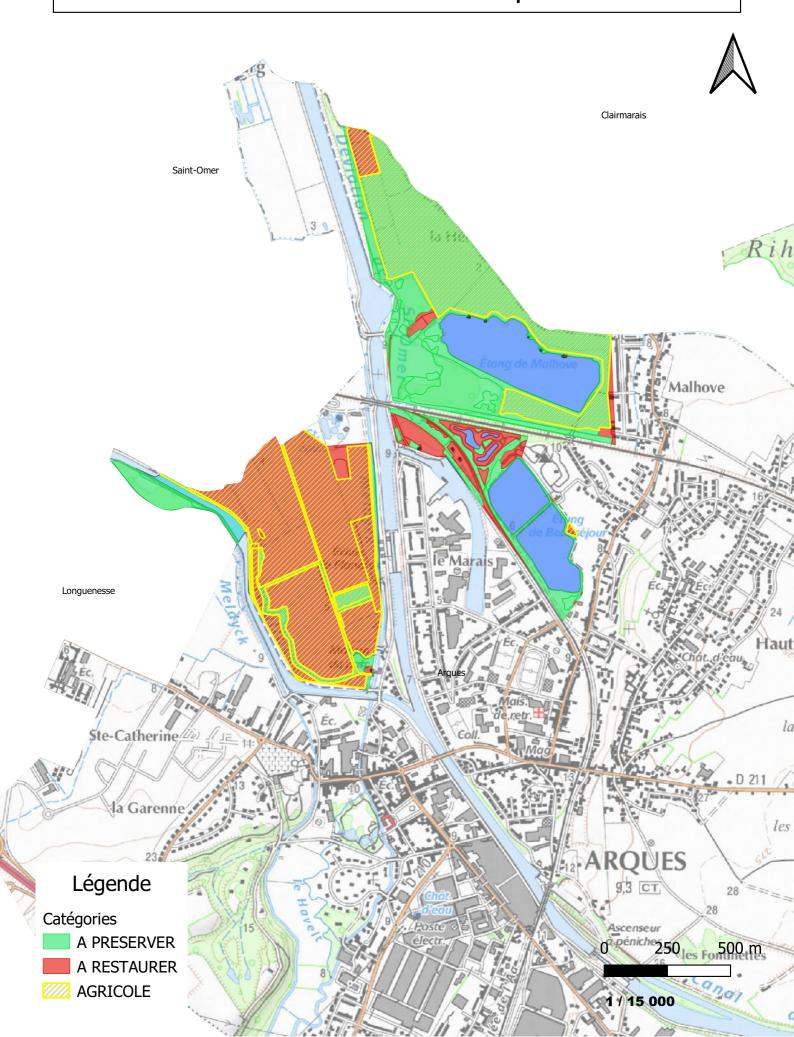
Règle X du SAGE: Compte tenu des objectifs, (...) les nouvelles installations, nouveaux ouvrages, travaux ou nouvelles activités, soumis à déclaration ou autorisation (...) ne doivent pas conduire au remblaiement, à l'affouillement, à l'exhaussement de sol, aux dépôts de matériaux, à l'assèchement total ou partiel, et à la mise en eau sauf s'ils revêtent un caractère d'intérêt général (...) cet article s'applique en priorité pour les zones humides à enjeux.

Vous trouverez ci-dessous, les cartes de catégorisation des zones humides à enjeux dans chaque commune concernée.

Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Aix-en-Ergny



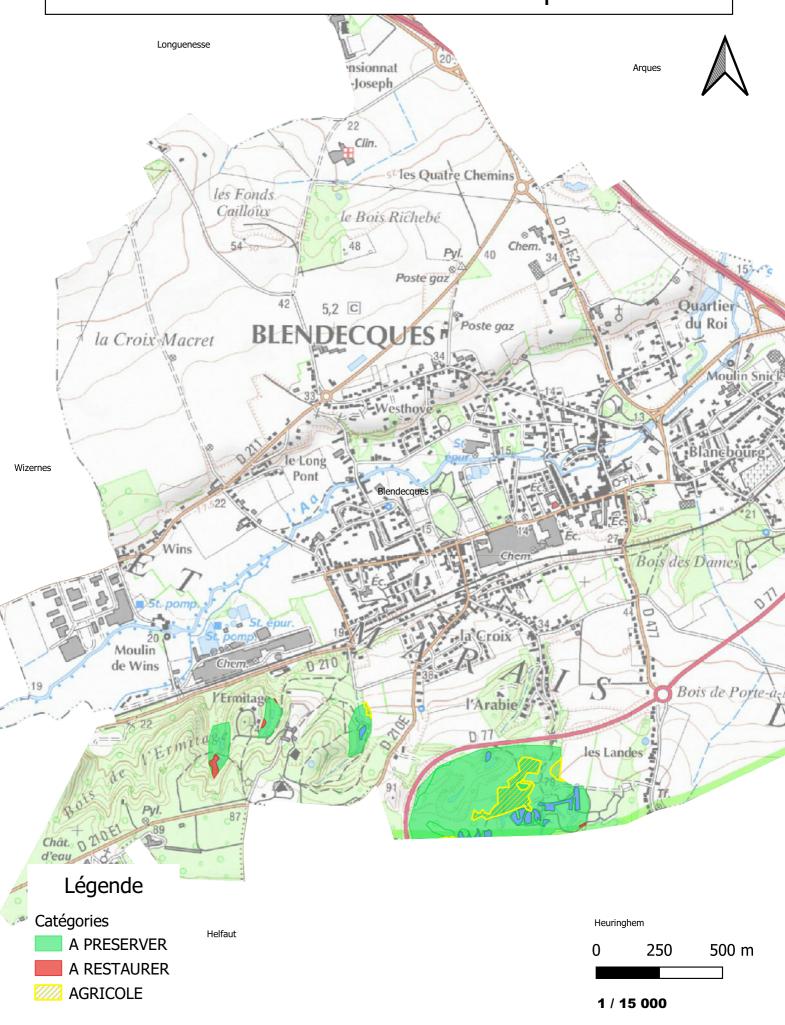
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Arques 1



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Arques 2



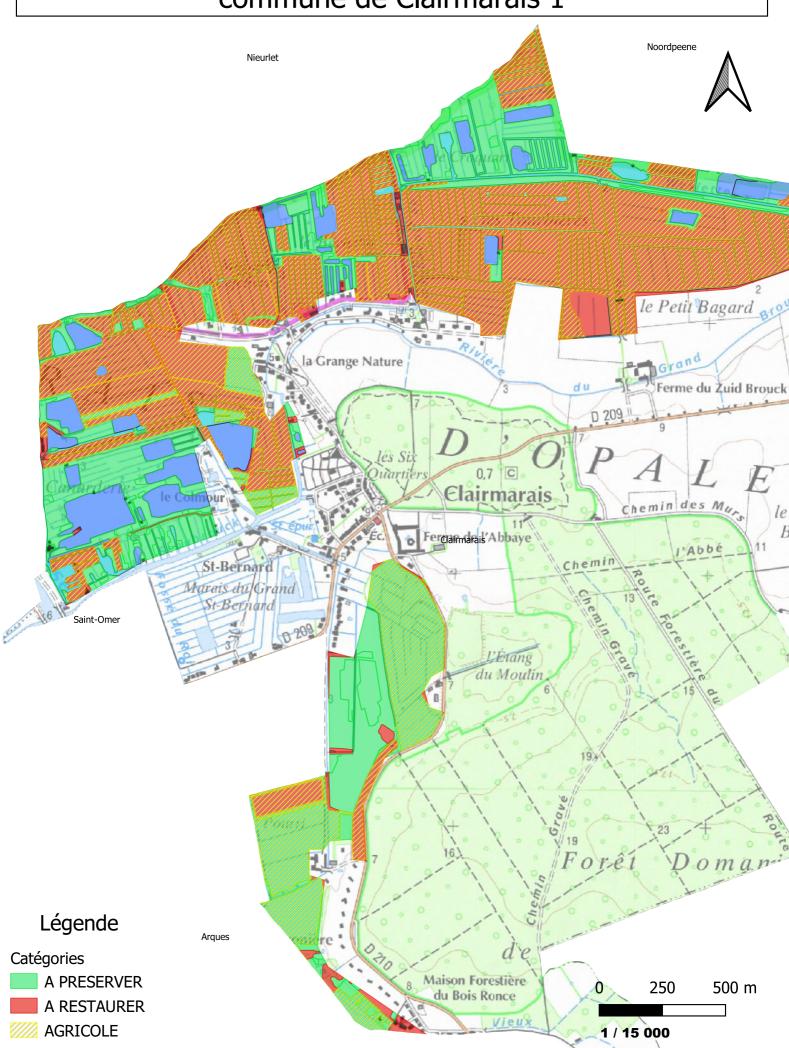
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Blendecques



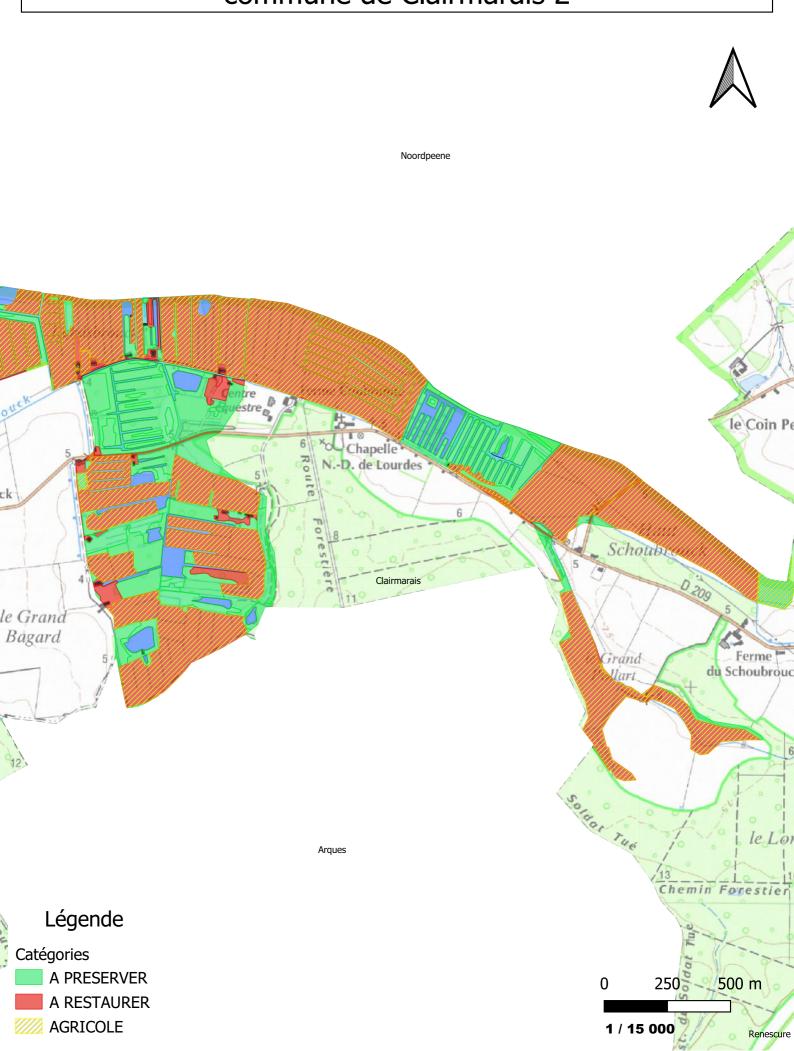
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune du Bléquin



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Clairmarais 1



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Clairmarais 2



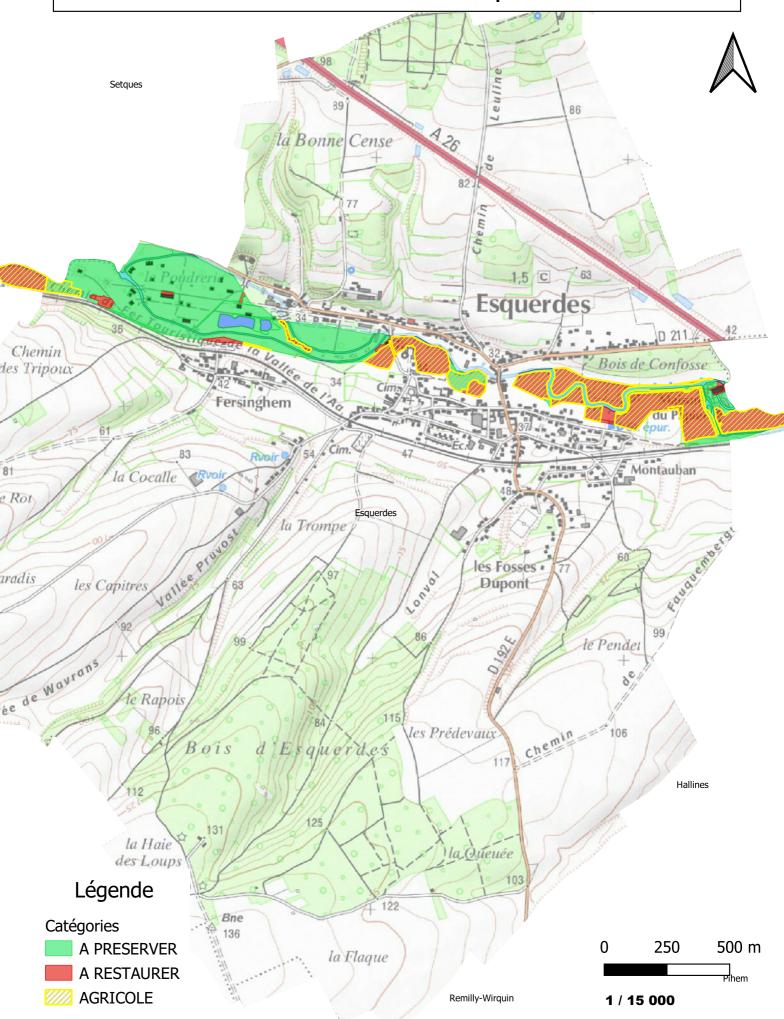
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Elnes



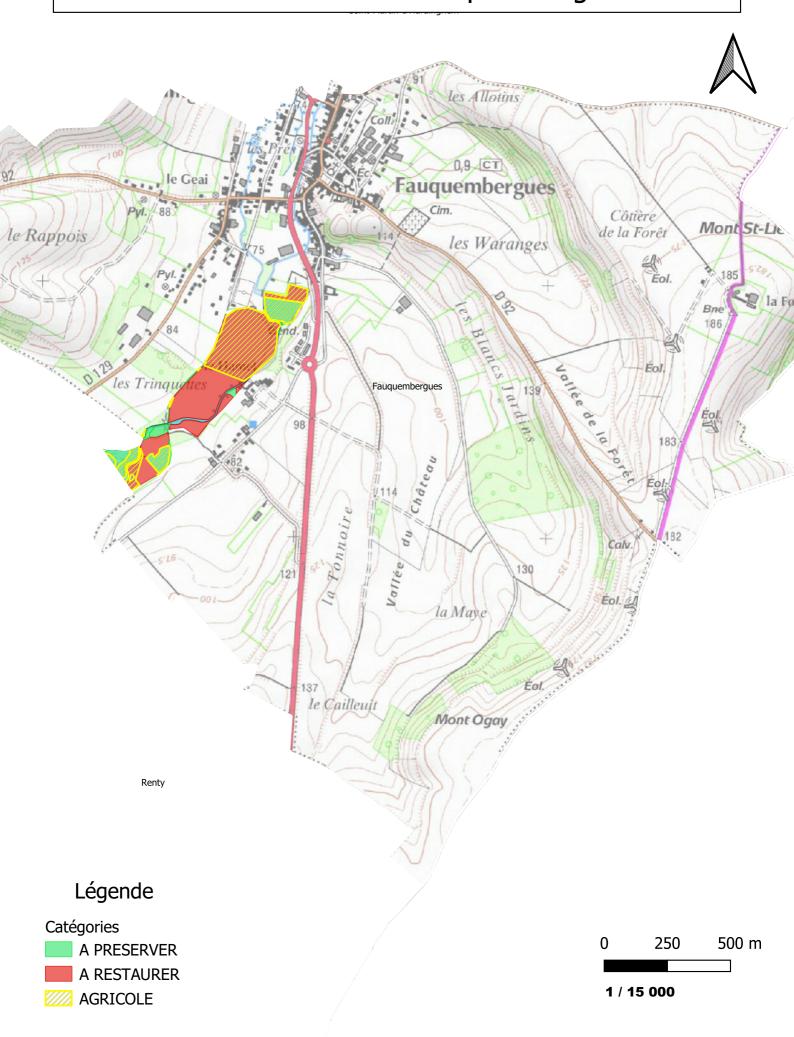
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de d'Eperlecques le Quilleval GR 128 Blockhaus d'Eperlecques 37 Watten Eperlecques de Stade D 207 Château Bne 18 Cim. Houlle Légende Catégories A PRESERVER 12 250 500 m A RESTAURER AGRICOLE Moulle 1 / 15 000

les Grands Rietz Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Ergny 153 de Combremont Combremont 126 **Viont d'Ergny** Bois d'Ergny Fond Trupin 143 le Ruyot Mont Huet le Bois Locourt 125 le Séhu les Cailleuses la Grande Pièce Bne 145 le Moulin le Chêne Chemin terr Brûlé le Gambage Ergny 'ingue Dal les Garennes 119 0,15 Ergny l'Ermitage la Briqueterie 108 le Moulin les P Aix-en-Ergny les Hayettes Wicquinghem 127 Quéhen l'Entre Deux Villes 130 les Champs Légende à Corneilles Catégories A PRESERVER 250 500 m A RESTAURER **AGRICOLE** 1 / 15 000 Rumilly Herly les Sablières





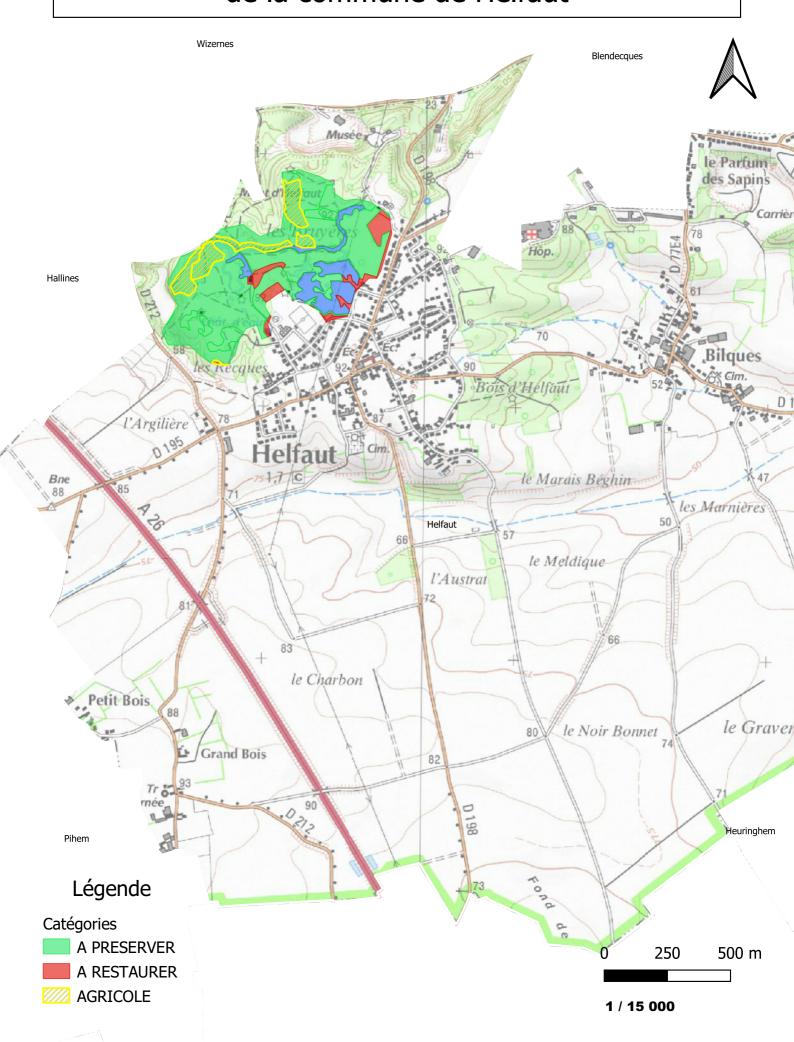
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Fauquembergues



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Hallines



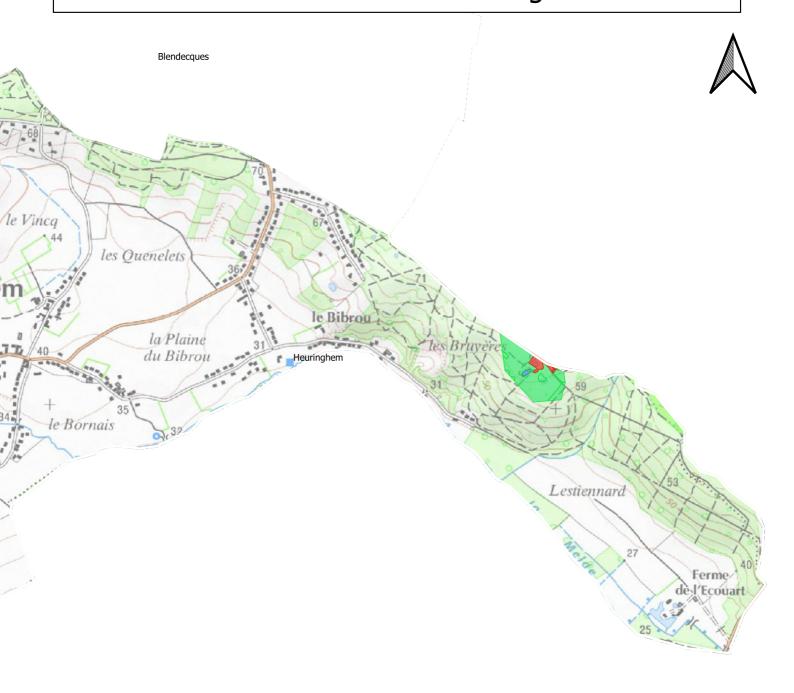
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Helfaut



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Heuringhem 1



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Heuringhem 2



Légende

Catégories

A PRESERVER

A RESTAURER

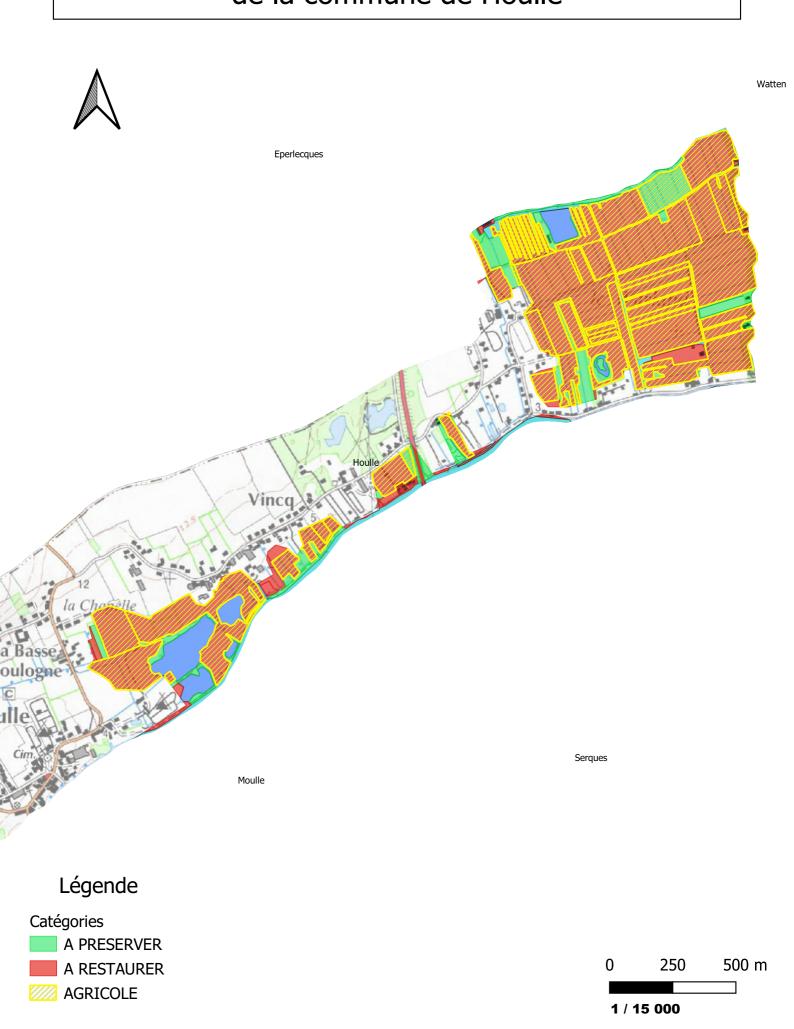
AGRICOLE

1 / 15 000

250

500 m

Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Houlle



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Longuenesse

Saint-Omer la Malassise D 942 N 42 Arques Bruyères Maison Blendecques

Légende

Catégories

A PRESERVER

A RESTAURER

/// AGRICOLE

0 250 500 m 1 / **15 000**

Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Lumbres



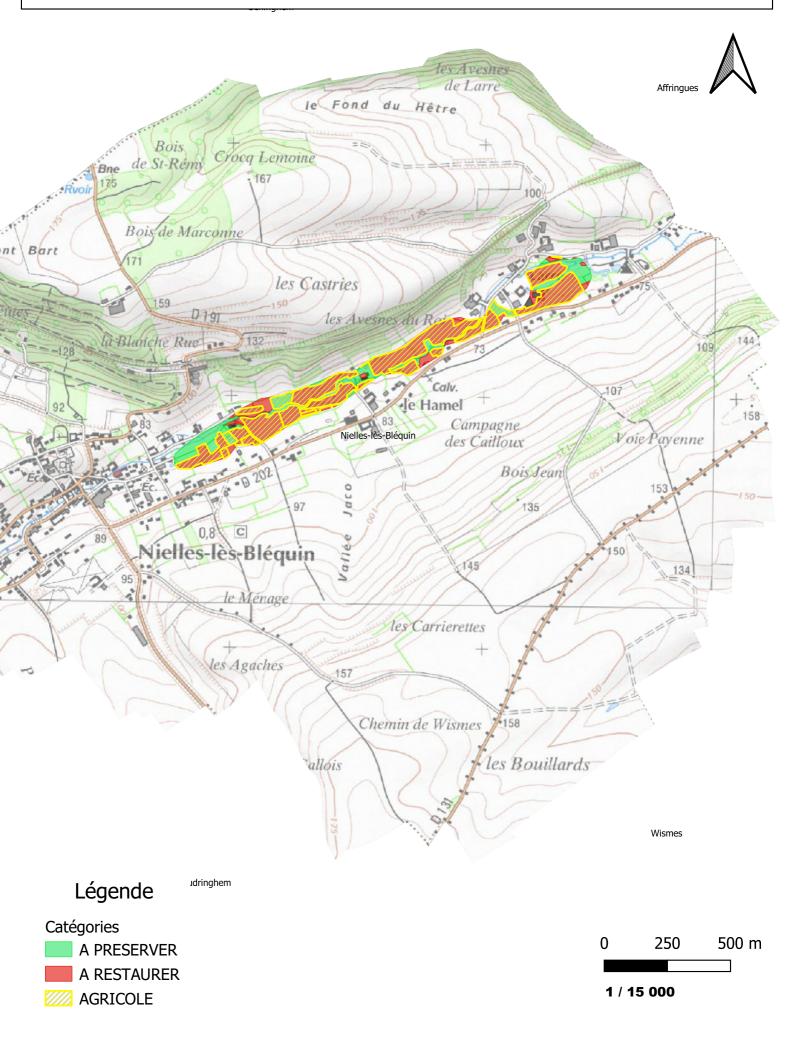
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Merck-St-Liévin



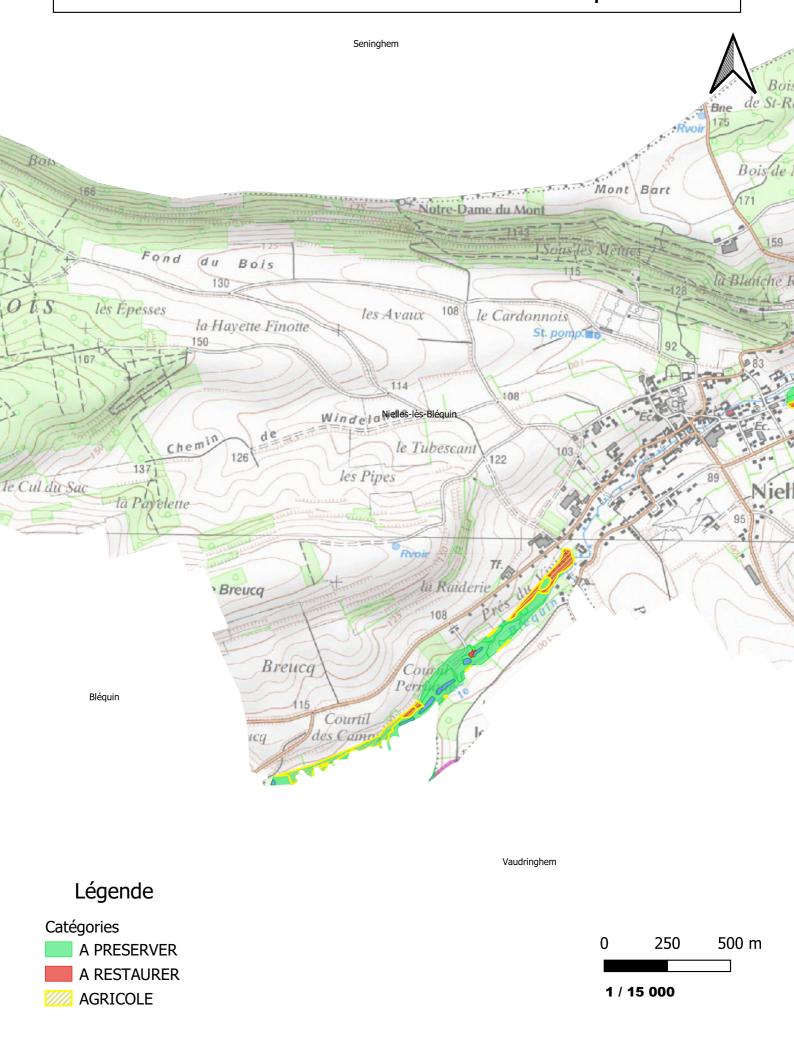
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Moulle



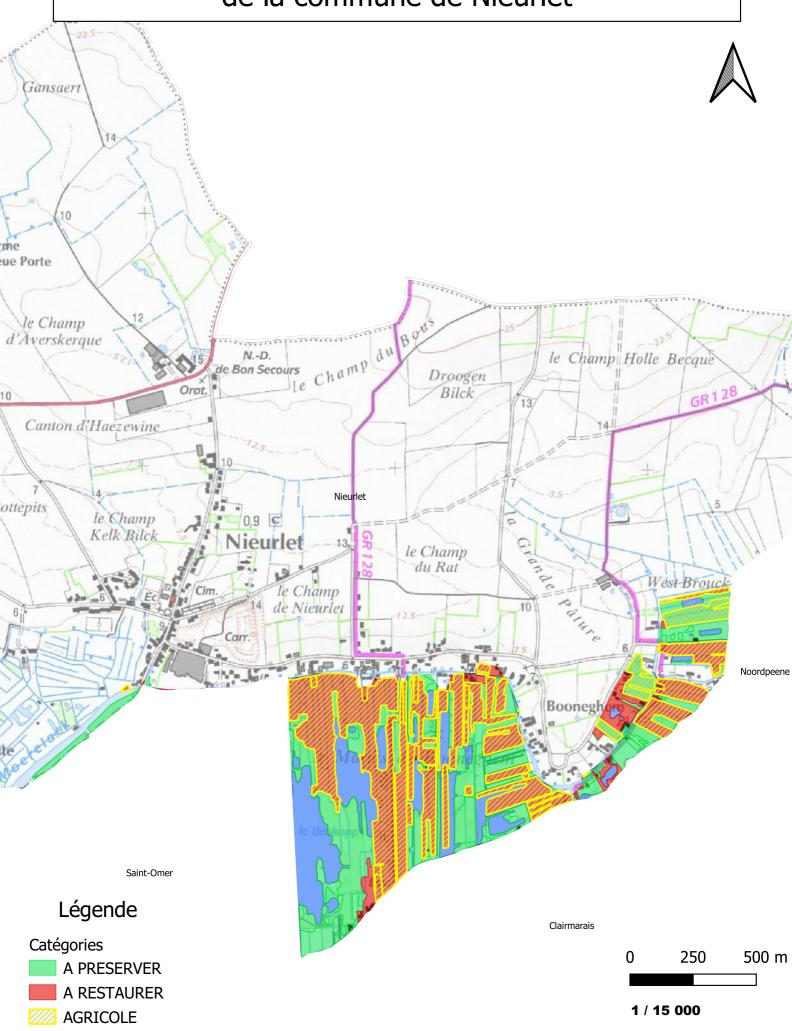
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Nielles-lès Bléquin 1



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Nielles-lès Bléquin 2



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Nieurlet



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Noordpeene 1



Légende

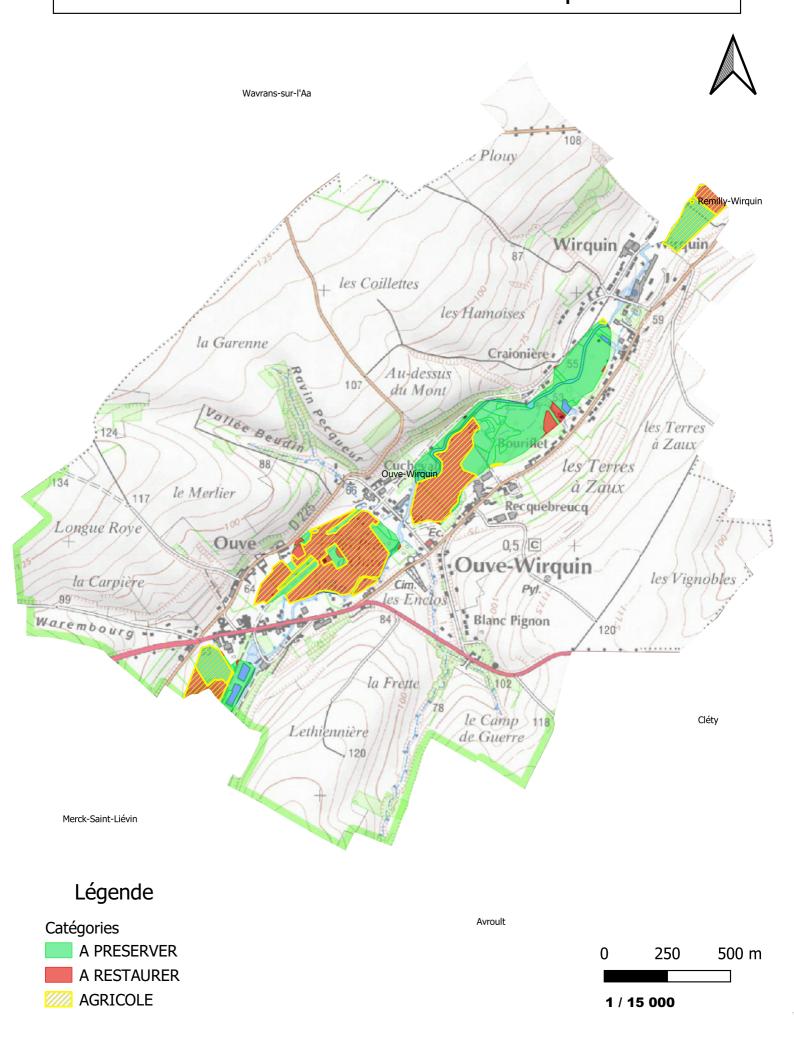




Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Noordpeene 2

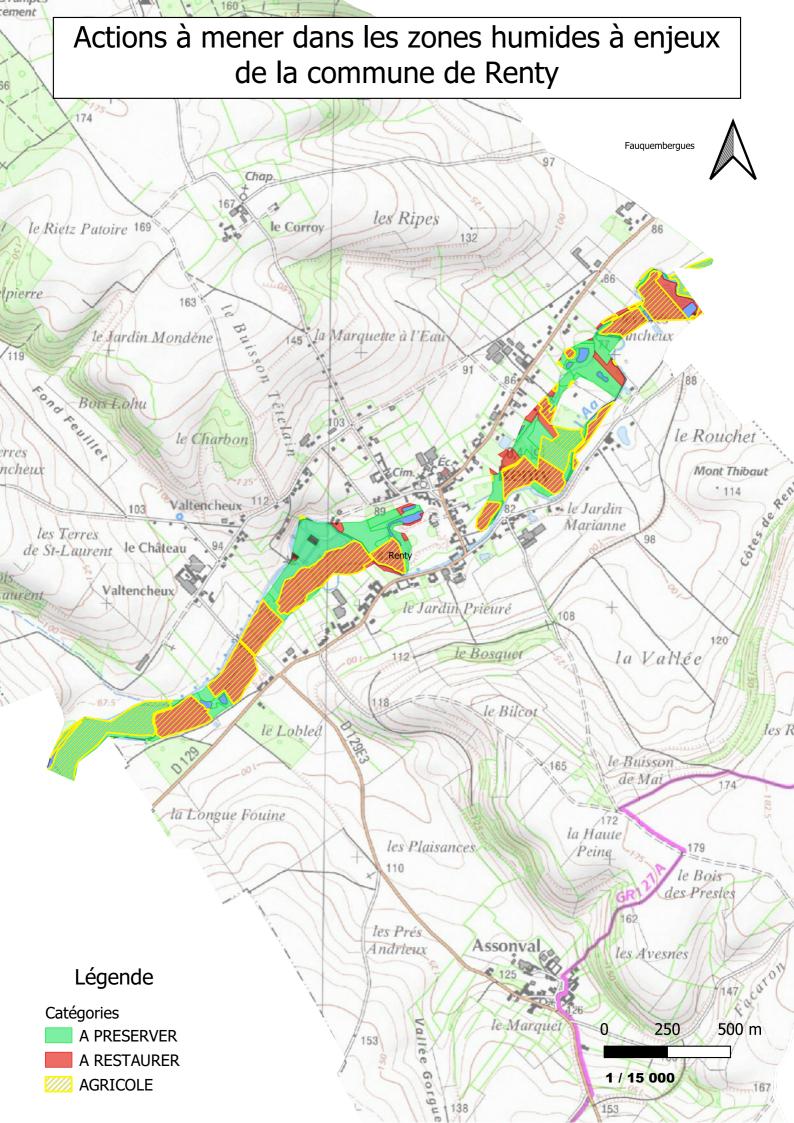


Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Ouve-Wirquin



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Remilly-Wirquin

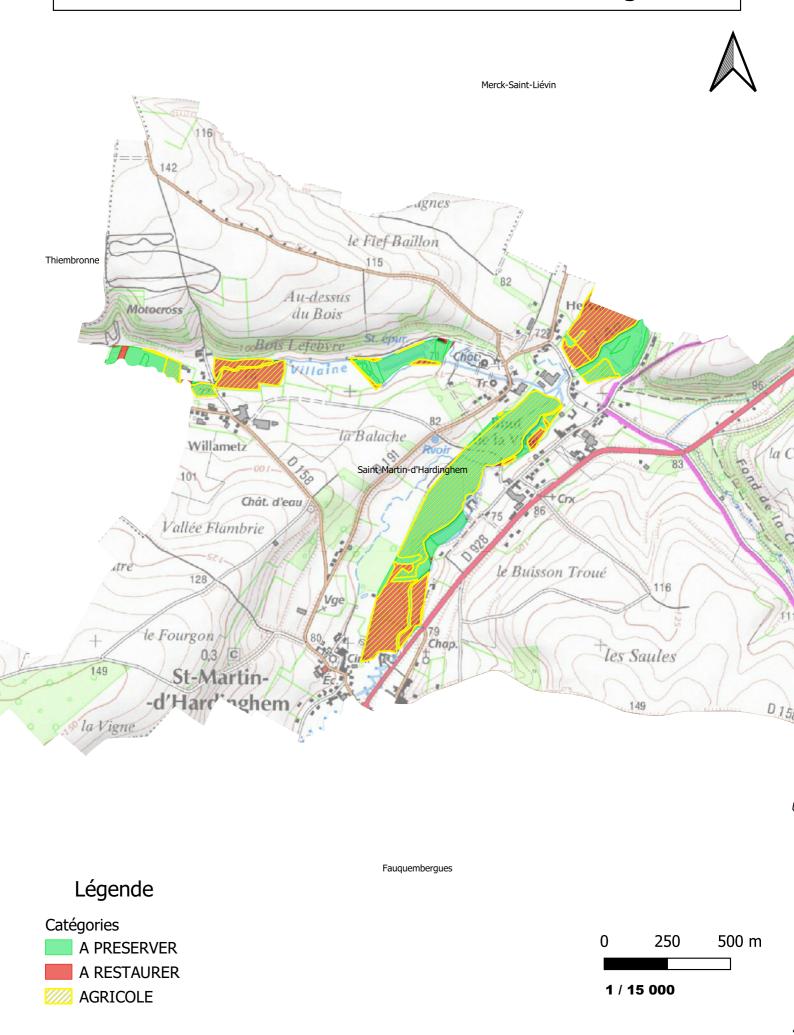




Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Rumilly

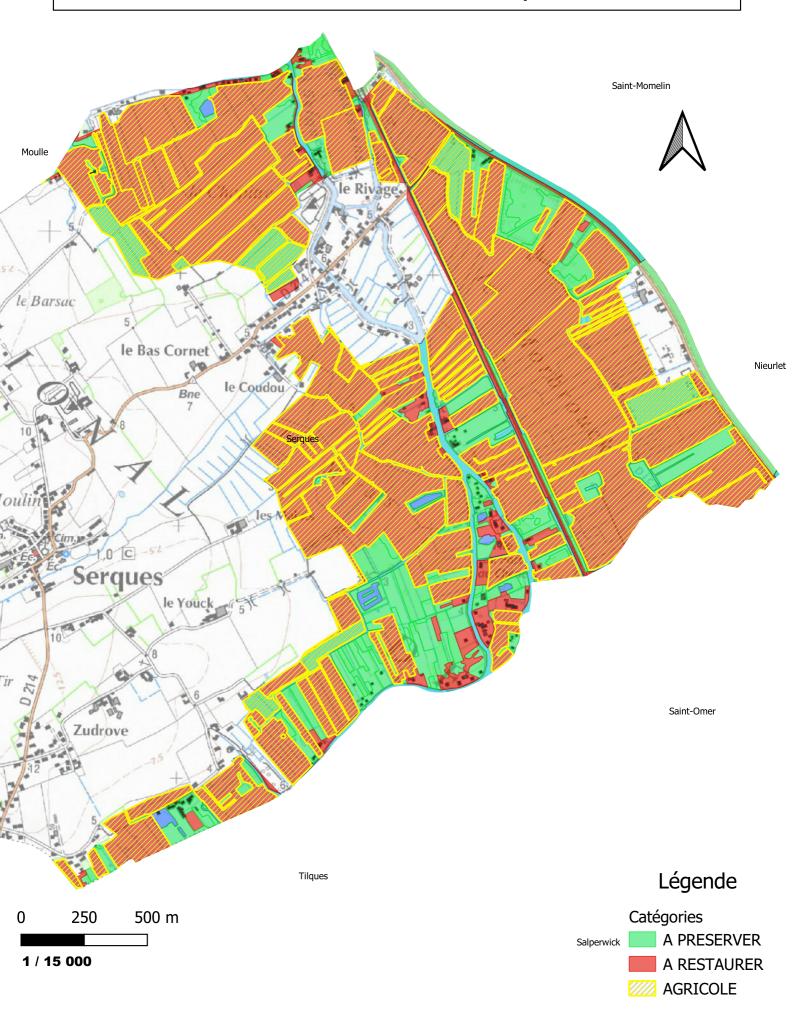
Renty la Plaine Beaussart de la Chapelle 145 146 le Bois la Queuée Aix-en-Ergny le Bois de Rumilly Fond Mailla Ergny le/Presbytère le Jardin du Blanc Mont la Rue du Bois Rumilly le Bois de Rumilly le Jardin Bossu Chât. d'e 135 le Guet Bois Enclos 127 le Houvoy le Chemin Vert ienné te Chemin le Mont du Canon Verchocq Quenet Légende Catégories 250 500 m A PRESERVER A RESTAURER 1 / 15 000 **AGRICOLE**

Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Saint-Martin-d'Hardinghem



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Saint-Momelin le Champ 68 la Boule du Ham Ham de Justice 0.28 Saint-Momelin Bois de la Rivi Serques Nieurlet Légende Saint-Omer Catégories la Montagne A PRESERVER 250 500 m A RESTAURER **AGRICOLE** 1 / 15 000

Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Serques



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Setques

Leulinghem





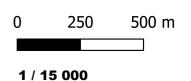
Légende

Catégories

A PRESERVER

A RESTAURER

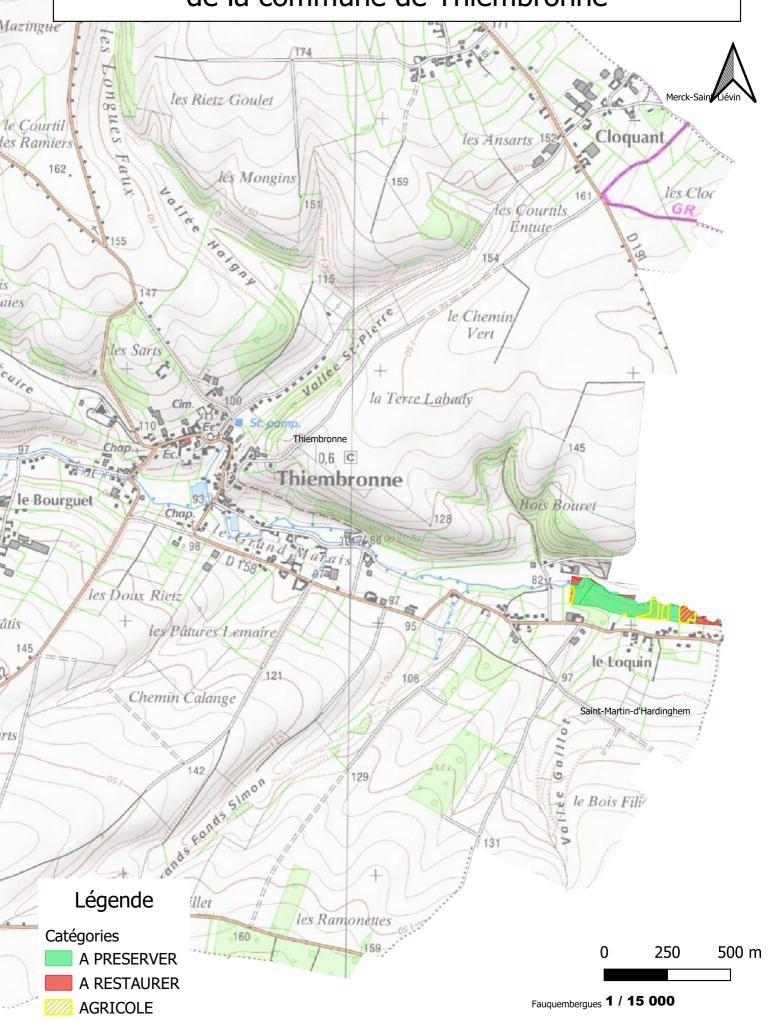
AGRICOLE



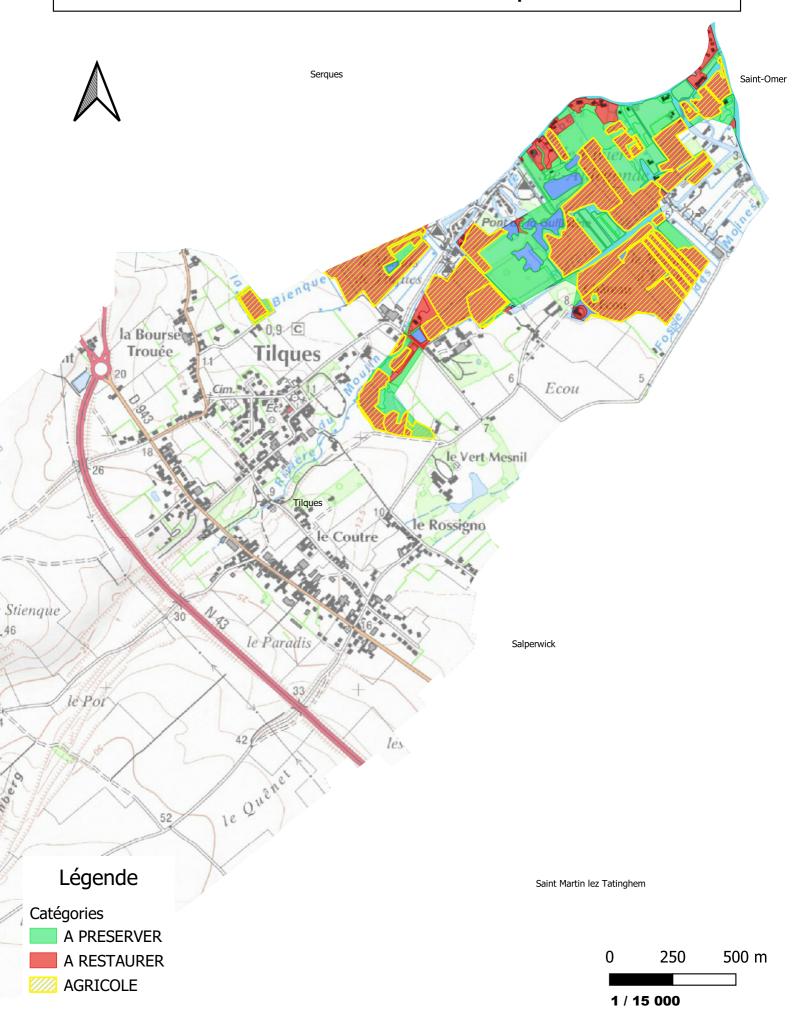
Quelmes

Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Thiembronne

les Censes/



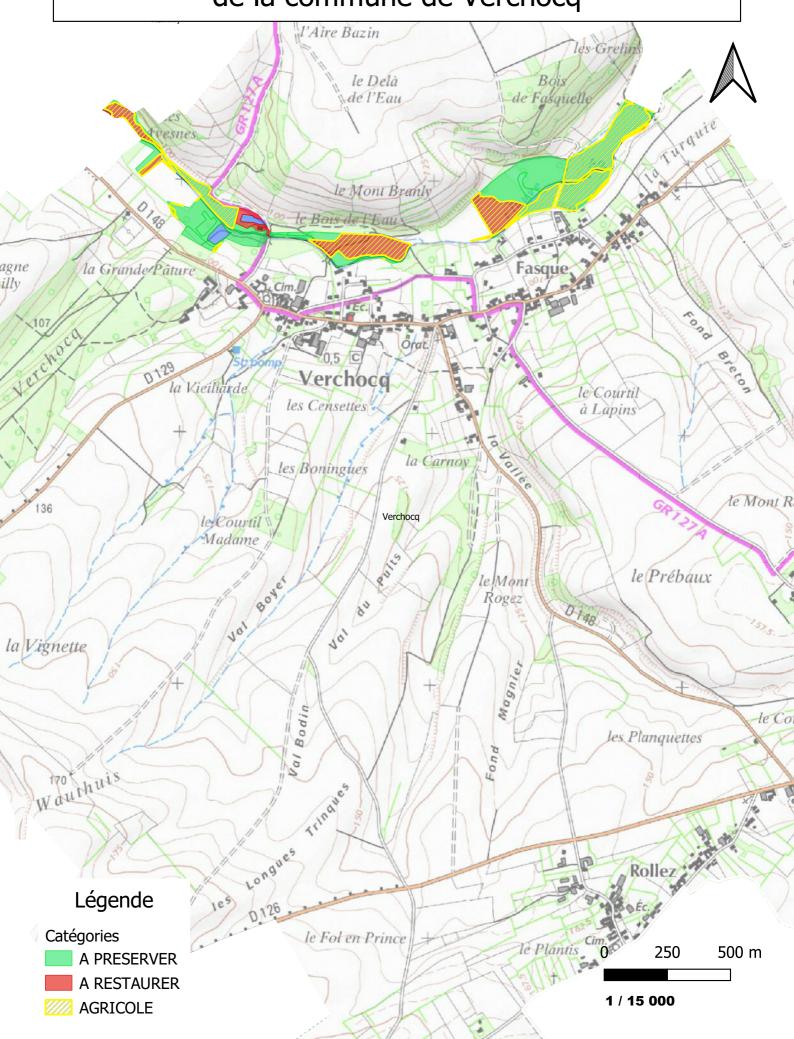
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Tilques



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Vaudringhem

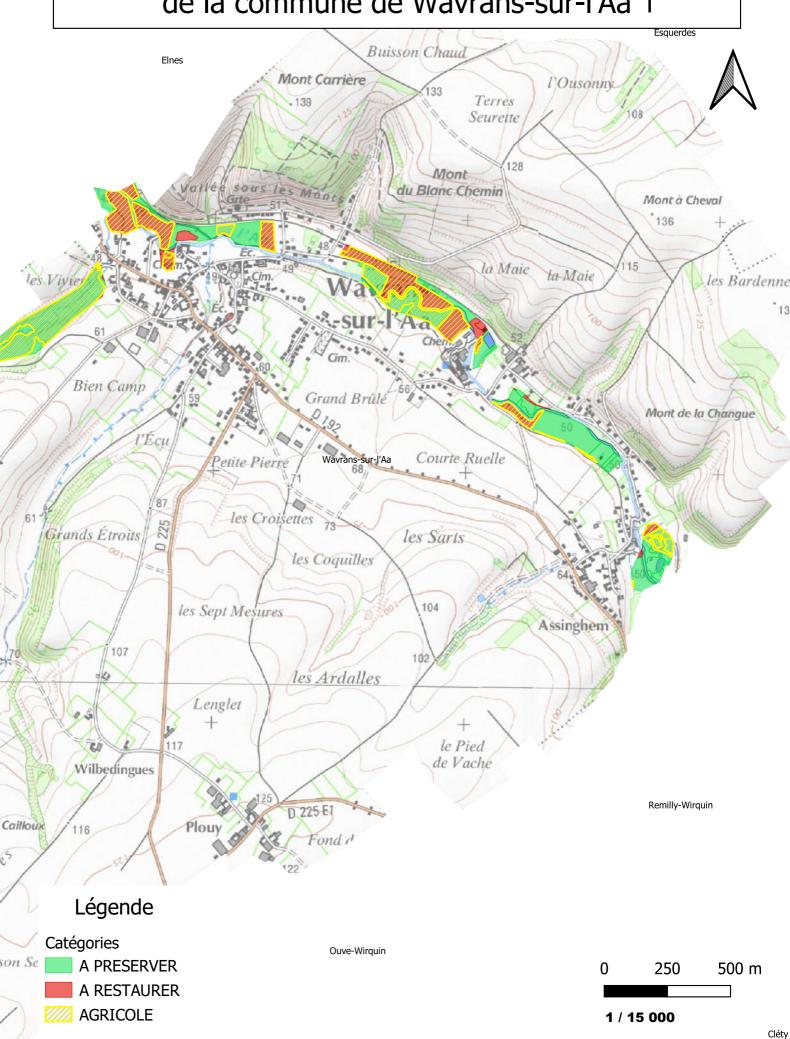


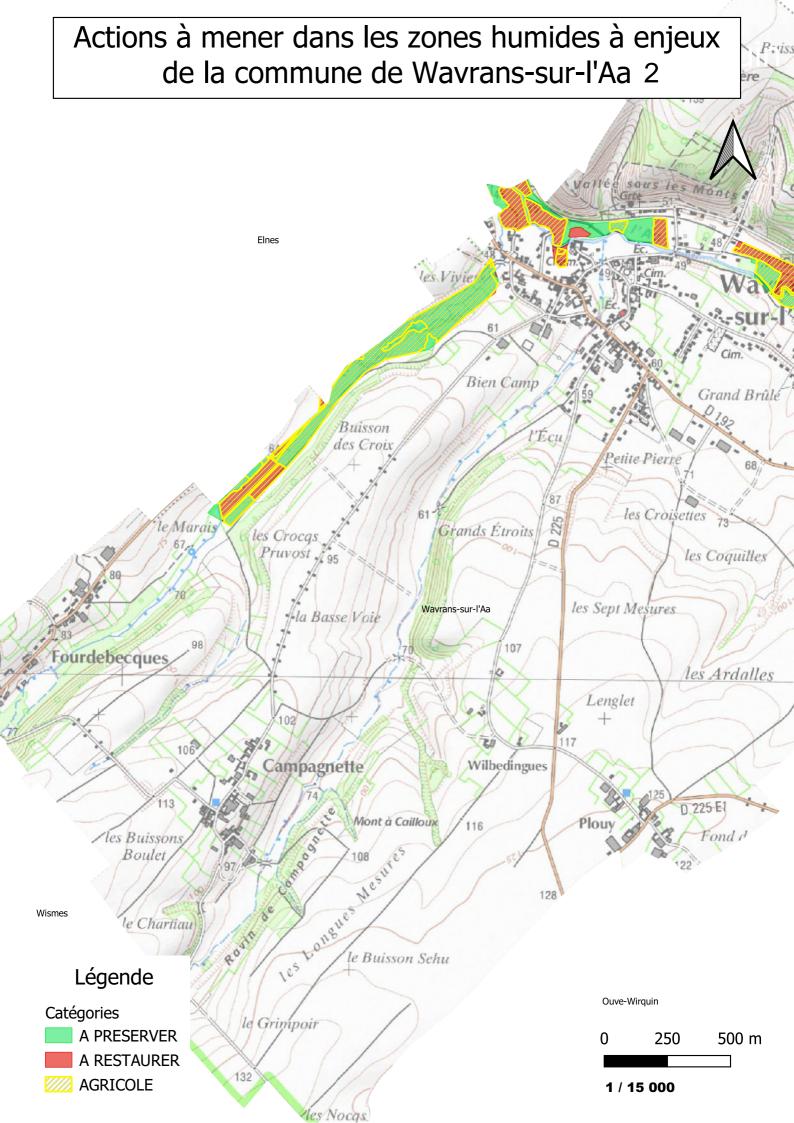
Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Verchocq



Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Watten ndam aux C le Lambert Royal Watten Watten Watten le retraite VAnge la Posterie Gardien Tr rnée **Eperlecques** la Montagne l'Ermitage Tuilerie Saint-Momelin Houlle Légende Catégories A PRESERVER 250 500 m Serques A RESTAURER **///// AGRICOLE** 1 / 15 000

Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Wavrans-sur-l'Aa 1





Actions à mener dans les zones humides à enjeux de la commune de Wizernes

